

**La faune sauvage, levier de développement économique
pour la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise (08)
Jeudi 18 Septembre 2003**

Témoignages de :

- **Patrice Groff**, Président de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A)
- **Marie-Lazarine Poulle**, Directrice adjointe du Centre de Recherche et de Formation en éco-éthologie de la 2C2A

(30 Place Carnot – 08400 Vouziers – Tel. 03 24 71 75 76 – Fax 03 24 71 91 12)

Animation: **Catherine LEBERGER**

Présentation

Dans la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, les ressources naturelles faunistiques sont très riches et les associations expertes dans le domaine de l'interprétation de la nature, nombreuses et actives. Pour les élus, ce potentiel représente plus qu'une ressource naturelle, il constitue une richesse économique qu'il convient de développer en associant les professionnels et chercheurs de la communauté scientifique. Pour le valoriser, ils décident de créer un pôle fédérateur, centré sur la nature et en valident le concept en 1998.

L'un des éléments forts de ce *Pôle nature* est le **Centre de recherche et de formation en éco-éthologie**, le CERFE, créé en 1999 par la 2C2A pour remplir trois missions : la recherche, la formation et la diffusion de la culture scientifique.

Le Centre accueille et héberge chaque année 6 à 9 étudiants de 3^{ème} cycle. Grâce à l'aide du Conseil Régional Champagne-Ardenne, la 2C2A leur attribue une bourse d'étude et l'encadrement scientifique et technique. Ils travaillent essentiellement sur les questions d'organisation sociale des animaux sauvages (renard, blaireau, putois, martre, chat, cervidés...) et doivent contribuer à faire vivre le territoire en proposant des activités de diffusion de la culture scientifique (par exemple, "*Chercheurs en herbe*" pour les petits enfants, "*Les ateliers scientifiques*" pour les collégiens, le "*Faunoscope*" pour tout public...).

Les programmes de recherche sont définis et assurés par des chercheurs de haut niveau : le directeur du centre et son adjointe (docteurs en éco-éthologie) et les directeurs de recherche des universités d'où sont issus les étudiants. Un comité scientifique (élus, universitaires et directeurs de services compétents) valide ces programmes lors d'une réunion annuelle.

De plus, le 2C2A-CERFE organise des stages d'initiation à la recherche de 3 à 5 jours payants, s'appuyant sur les techniques développées par le CERFE (observation, piégeage, radio pistage), pour les étudiants de second cycle universitaire et de 4^{ème} année d'école vétérinaire. A noter : le 2C2A-CERFE a reçu depuis sa création plus de 100 candidatures pour des stages, des thèses et des emplois.

L'entretien et le fonctionnement du CERFE entrent dans les compétences de la 2C2A qui a réalisé ce dernier. La Direction régionale à la Recherche et à la Technologie, le Conseil Régional, le Conseil Général et la Fondation de la maison de la chasse et de la nature apportent leur soutien financier. Des associations locales apportent leur soutien logistique (site, locaux, documentation...).

Au cours de la réunion téléphonique, Patrice Groff et le représentant du CERFE nous expliqueront l'origine du projet de pôle, le fonctionnement du CERFE, les relations avec les partenaires, les retombées pour le territoire en matière d'initiatives privées, de fréquentation, de valorisation en terme d'image, du plan local au plan international.

COMPTE-RENDU

Mairie Conseils

Patrice Groff, Président de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, va nous parler du Centre de recherche et de formation en éco-éthologie, avec le concours de Marie Lazarine Poulle, Adjointe au Directeur du centre et docteur en éco-éthologie.

Avant tout, nous souhaitons comprendre les raisons qui ont poussé les élus à se lancer dans ce projet de constitution d'un pôle « nature ». Qu'est-ce qui a déclenché la volonté de valoriser la faune sauvage qui peut sembler, de l'extérieur, relativement banale puisqu'elle existe dans tous les lieux que l'homme n'a pas encore envahis ? Souvent, les projets de ce type paraissent un peu utopiques. Or, dans vos forêts, le renard, le blaireau, la martre et le chat sauvage deviennent le fondement d'une politique de développement économique créatrice de richesses et d'emplois, mais aussi d'identité. Elle permet à votre territoire de s'ouvrir sur l'extérieur et de travailler avec une communauté scientifique qui, outre la recherche fondamentale, met son savoir au service du public.

Dans un premier temps, **Monsieur Groff**, pouvez-vous nous aider à comprendre quelles méthodes ont permis à la Communauté de transformer ce projet en réalité ? Dans un deuxième temps, nous demanderons à Marie Lazarine Poulle de nous expliquer le fonctionnement du centre et la signification de la notion de diffusion de la culture scientifique.

Patrice GROFF, Président de la communauté de communes

La communauté de communes de l'Argonne l'Ardennaise (CCAA) est un territoire du Nord-Est de la France, situé près de Reims. Elle couvre 170 000 hectares et réunit 100 communes, dont la plus petite totalise 20 habitants tandis que la plus importante en a 5 000. Au total, ce territoire comporte à peine 20 000 habitants, ce qui correspond à une densité de l'ordre de 13 à 14 habitants au kilomètre carré, même si elle peut être inférieure à sept dans certains secteurs, soit une densité moindre que celle du Sahel ! L'économie est essentiellement agricole et de services. La communauté de commune est née le 1^{er} janvier 1997. Elle est issue d'une association de développement économique regroupant les mêmes communes qui avaient déjà commencé à travailler sur un projet touristique qui a été repris par la communauté de communes. Notre secteur étant particulièrement rural, notre richesse touristique principale, alors inexploitée, était la forêt. Les élus ont tenté, à partir de cette richesse, de créer une industrie touristique sur leur territoire. A ainsi émergé le pôle « nature ». Ce concept se fonde sur le principe que de très nombreuses personnes utilisent la nature et qu'il est hors de question d'exclure les uns ou les autres du cadre du projet. Nous avons donc réuni, outre, les élus, les représentants de ces différentes entités et, **en 1999**, une réunion a permis de faire émerger la nécessité de créer un lieu majeur permettant d'irriguer le secteur et d'attirer du public. Parallèlement, nous avons la chance de disposer, sur notre territoire, d'une petite commune (Boultobois) concentrant sur son territoire un certain nombre d'entités naturalistes ou écologiques au sens noble du terme. Il s'agit, entre autres, de la revue *La Hulotte*, un Centre d'initiation à la nature, la Fédération nationale des clubs « Conserver et protéger la nature » et le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne.

Nous avons réuni un certain nombre de partenaires, comme des chasseurs, des pêcheurs, des associations naturalistes et des scientifiques. Au cours de l'une des réunions, le Professeur Vernet, de la faculté de Reims, a indiqué qu'il ne disposait plus de station de terrain en liaison avec ses besoins universitaires. Rémi Helder assistait à cette réunion et, à partir de ce constat, a surgi l'idée de ce qui est devenu la Maison de la recherche et de la formation en éco-éthologie. Un certain nombre d'élus se sont déclarés favorables à ce projet, mais ils ne constituaient pas la majorité. J'ai néanmoins recruté Rémi Helder, puis le Directeur régional de la recherche et de la technologie a été impliqué dans le projet et nous avons trouvé une écoute favorable auprès du Conseil régional. Au mois d'octobre de la même année, nous avons ouvert le Centre de recherche en éco-éthologie, qui fonctionne depuis lors. Il s'agissait d'alimenter le site destiné au grand public qui est en cours de construction et de lui procurer une caution scientifique, mais aussi de diffuser la culture scientifique. La recherche ne relève pas des compétences d'un établissement public comme le nôtre, mais un certain nombre d'élus, dont je faisais partie, étaient convaincus du fait que cette démarche pouvait être créatrice d'une image de marque et, à plus ou moins long terme, de retombées économiques. L'écologie, au sens général du terme, n'est pas incompatible avec le développement économique dans la mesure où l'on parvient à lier les deux.

Puis, grâce à Rémi Helder, nous avons rencontré la communauté scientifique, entre autre le Muséum national d'histoire de Paris, qui a été associé dès le début à notre démarche. La montée en puissance a été relativement rapide et nous avons ensuite accueilli des étudiants en DEA ou en thèse, sachant que nous tentons de trouver une bourse pour chaque étudiant demandant à venir chez nous. Les étudiants contractualisent avec la communauté de communes et disposent de bourses d'établissements parapublics, de collectivités territoriales, essentiellement le Conseil régional, ou de partenaires privés. Ce système permet d'accueillir, sur le terrain, des étudiants qui, en échange, consacrent deux jours et demi par mois à réaliser des activités orientées vers le tourisme. Sur notre territoire, Nous avons la chance de disposer d'un parc de 600 hectares appartenant à la

Fondation de la Maison de la chasse et de la nature. Nous avons pu conclure avec cette fondation un partenariat majeur, si bien que le parc, ainsi que le personnel et les installations, se trouvent à notre disposition. Aujourd'hui, nous commençons à atteindre un rythme de croisière. D'un point de vue économique et budgétaire, la structure est un service de la communauté de communes et dispose d'un budget annexe alimenté par le budget de la communauté pour les moyens de fonctionnement et par des financements du Conseil régional, de l'Etat et de l'Europe pour un certain nombre d'opérations ciblées. Nous avons, en outre, été inscrits nominalement dans le volet territorial du contrat de plan Etat-Région.

La Maison de la recherche accueille des étudiants qui sont co-encadrés par le directeur de thèse et Marie Lazarine Poulle ou Rémi Helder, tous deux docteurs en éco éthologie. Cette maison assure également la diffusion de la culture scientifique par le biais d'un certain nombre d'animations. De plus, nous commençons à mettre en place des formations aux techniques de terrain en direction des universités, des écoles vétérinaires et de toute entité formulant une demande en ce sens. Nous disposons déjà d'une certaine reconnaissance puisque, l'année dernière, nous avons organisé, loin de toute métropole importante, un congrès scientifique international intitulé : « Conservation et gestion de la biodiversité ». Ce colloque, dont les actes viennent de paraître dans la revue « *Académie des sciences* », a réuni sur notre petit territoire 120 scientifiques des cinq continents, représentant une cinquantaine d'universités.

Un intervenant

Où se trouve l'université la plus proche de votre communauté de communes ? La proximité a-t-elle été un facteur déterminant dans ce projet ?

Patrice GROFF

L'université la plus proche est celle de Reims qui n'a malheureusement aucun laboratoire traitant de l'éco-éthologie. Nous avons signé une convention cadre avec cette université, mais nous n'accueillons pas d'étudiants de Reims. Nous avons signé une douzaine de conventions avec des universités réparties sur l'ensemble du territoire français. Nous avons eu quelques soucis dans la mesure où certaines personnes du milieu universitaire de Reims auraient souhaité que notre expérience, dont l'intérêt est certain, entre dans leur giron. Or notre originalité est de disposer d'une très grande liberté, tout en faisant preuve de rigueur. Nous travaillons d'ailleurs également avec des universités Belges et le Comité scientifique, qui s'assure de la rigueur scientifique du travail réalisé à la Maison de la recherche, est présidé par un professeur de l'Université libre de Bruxelles.

Un intervenant

La communauté de communes était-elle déjà sensibilisée à la faune sauvage ? Quelles étaient ses premières missions avant d'aboutir à ce cheminement ?

Patrice GROFF

Nous avons créé une communauté de communes de projets. Nous n'avons donc aucune compétence de gestion. Il n'existait aucune sensibilisation particulière, si ce n'est que notre communauté réunit des élus ruraux. L'évolution s'est réalisée en lien avec le tourisme et du fait de cette opportunité qu'a constituée la rencontre entre Rémi Helder, des membres du Muséum national d'histoire naturelle de Paris et moi-même. **L'opportunité s'est créée du fait de la rencontre de personnes se retrouvant sur un projet identique, mais avec des objectifs différents.**

Mairie-conseils

Vous-même, êtes-vous particulièrement sensibilisé aux questions d'éthologie ?

Patrice GROFF

Je n'ai aucune sensibilité particulière à ce sujet. J'ai simplement pu constater que ce projet présentait, à moyen terme, un intérêt pratique pour la communauté de communes, distinct de l'intérêt scientifique. La rigueur scientifique me semble constituer un gage de réussite, mais n'est pas, à mon sens, l'objectif premier.

Mairie-conseils

Marie Lazarine Poulle, pouvez-vous nous parler du Centre de recherche et de formation en éco-éthologie ?

Marie Lazarine POULLE, directrice adjointe du Centre de recherche et de formation en éco-éthologie

Le Centre de recherche et formation en éco-éthologie, que l'on nomme aussi Maison de la recherche, fonctionne comme une structure d'accueil pour des étudiants en troisième cycle universitaire. Les étudiants accueillis sont

tous inscrits au sein d'une école doctorale et rattachés à un laboratoire de recherche. Ils sont simplement détachés de leur laboratoire pour réaliser des études de terrain durant une période de un à cinq ans. Durant cette période, ils conduisent leurs recherches en étant co-dirigés par un professeur de leur laboratoire de rattachement et Rémi Helder ou moi-même. En outre, ils doivent assurer des animations permettant de diffuser la culture scientifique auprès d'un public large et intervenir dans des cycles de formation d'étudiants en deuxième cycle universitaire ou en écoles vétérinaires. Ces étudiants sont initiés, pendant une semaine, aux techniques de recherche.

Un intervenant

Puisque vous n'êtes que deux à encadrer les étudiants, limitez-vous le nombre de thèses ?

Marie Lazarine POULLE

L'équipe n'a cessé de croître depuis 1999. Cela dit, nous sommes limités du fait de l'exiguïté de nos locaux et de la limitation des financements liée au fait que tous les étudiants sont boursiers de la communauté de communes. L'équipe est actuellement composée de trois salariés : Rémi Helder est le directeur, je suis son adjointe et un jeune technicien est employé par le biais d'un contrat emploi-jeune. En outre, nous disposons de neuf étudiants et de quelques stagiaires.

Un intervenant

Sur quels types d'outils vos étudiants s'appuient-ils pour animer les activités de diffusion de la culture scientifique ? Par ailleurs, qu'en est-il du futur centre d'accueil destiné au grand public ?

Marie Lazarine POULLE

Pour l'instant, nous ne disposons pas de locaux d'accueil pour le public. La plupart des activités de diffusion de la culture scientifique ont donc été organisées en partenariat avec le Centre d'initiation à la nature qui dispose de locaux. Le projet de pôle « nature » prévoit un site destiné au grand public dans lequel pourront être accueillis des groupes dès l'été 2004.

Mairie-conseils

Pourriez-vous nous expliquer ce que sont « chercheurs en herbe », les ateliers scientifiques, le « faunoscope » et comment sont organisées les activités de diffusion ?

Marie Lazarine POULLE

Ces activités sont différenciées en fonction du public auquel elles s'adressent, mais sont toutes fondées sur une réflexion sur la démarche scientifique. A notre sens, la plus enrichissante est « chercheurs en herbe », organisée à l'initiative du Muséum national d'histoire naturelle. Il s'agit d'un projet de « recherche-action » qui tente de déterminer s'il est possible d'initier de très jeunes enfants à la culture scientifique. Les ateliers scientifiques s'adressent à des élèves de sixième tandis que le « faunoscope » est destiné aux adultes.

Mairie-conseils

D'où sont issues les classes que vous recevez ?

Marie Lazarine POULLE

Elles viennent des communes de la communauté de communes et de Charleville-Mézières, qui est la ville la plus proche.

Un intervenant

Au-delà de la Fondation de la Maison de la chasse et de la nature, avez-vous noué d'autres partenariats avec le monde de la chasse ?

Marie Lazarine POULLE

Nous avons conclu un partenariat avec la Fédération des chasseurs et les Sociétés de chasse pour réaliser une étude sur le comportement du chevreuil en milieu ouvert. Nous en avons un autre avec la Fédération de la chasse et les associations de piégeurs pour collecter des cadavres de renard afin de réaliser des autopsies.

Un intervenant

Dans le contexte actuel de diminution des subventions à l'environnement, parvenez-vous à faire vivre votre structure ?

Patrice GROFF

L'aspect financier est toujours problématique, mais nous avons l'avantage d'avoir contractualisé avec nos partenaires sur plusieurs années. Par ailleurs, les activités en direction du grand public notamment, commencent à permettre à la Maison de la recherche de se rémunérer. En outre, cette dernière étant agréée en tant qu'organisme de formation, nous pouvons solliciter la taxe d'apprentissage. Cela dit, il existe toujours des problèmes financiers parce qu'il n'est pas toujours évident de faire voter des budgets très conséquents, d'autant que les retombées directes sont minimales. A mon sens, il s'agit d'un investissement à moyen et long terme. Le site destiné au grand public constitue un élément plus tangible dont l'ouverture est programmée pour l'été prochain.

Un intervenant

Ce centre de recherche a aussi pour objectif d'attirer des personnes de niveau bac plus cinq dans un territoire dont le niveau de formation est faible. Quelles conséquences pourrait engendrer l'implantation de cette nouvelle population très qualifiée ?

Patrice GROFF

Notre territoire avait besoin de reprendre confiance en lui et de se valoriser. Les personnes se sentent aujourd'hui relativement fières de l'existence de la Maison de la recherche, même si une certaine défiance existait au début. De véritables collaborations sont en train de s'installer. Par exemple, alors que des craintes avaient pu surgir lorsque nous avons annoncé notre intention de travailler sur les renards, des personnes nous préviennent aujourd'hui lorsque des renards s'installent à proximité des fermes et s'inquiètent même de l'évolution des recherches. Les mentalités sont donc en train d'évoluer.

Mairie-conseils

Pouvez-vous nous préciser l'origine, le niveau et le nombre d'étudiants que vous recevez en stage ou en tant que chercheurs ?

Marie Lazarine POULLE

La Maison de la recherche reçoit environ une centaine de demandes. Elles émanent d'élèves de troisième demandant des stages d'insertion dans l'entreprise, mais surtout d'étudiants de licence ou de maîtrise issus d'Universités de la France entière. Ces étudiants souhaitent réaliser un stage pratique bénévole de deux mois. En outre, nous enregistrons également des demandes de stages de DEA, de DESS ou de thèse que nous acceptons en fonction de nos moyens. Nous disposons d'un site Internet consulté par les étudiants de licence et de maîtrise, mais le bouche-à-oreille fonctionne également très bien. Nous en refusons de plus en plus de demandes d'étudiants. Au début, nous acceptions presque toutes les demandes, mais cela n'est plus possible. Nous n'acceptons qu'un ou deux nouveaux étudiants boursiers par an alors que nous recevons environ 12 à 15 demandes. Pour ce qui est des stages de deux mois, nous tentons de ne recevoir que deux à trois étudiants alors que nous recevons 60 ou 70 demandes par an.

Mairie-conseils

Comment sont accueillis (hébergement) les étudiants qui restent longtemps ?

Patrice GROFF

Deux solutions sont envisageables. Nous aidons les étudiants qui restent longtemps à trouver un hébergement. Parallèlement, la communauté de communes a loué et meublé, dans une commune voisine, un appartement suffisamment grand pour accueillir des étudiants de passage. Je précise que nous souhaitons conserver l'originalité de la structure et son mode de fonctionnement interne. Nous désirons intégrer, au sein de l'équipe de la Maison de la recherche, des personnes qui accepteront ce mode de fonctionnement interne.

Marie Lazarine POULLE

Notre équipe compte 12 à 13 personnes et notre fonctionnement est relativement communautaire. Ainsi, le matériel est utilisé par tout le monde. En outre, comme les travaux de terrain sont parfois lourds, chacun peut solliciter les autres et nous souhaitons conserver cet esprit d'entraide et de solidarité. Il s'agit donc de ne pas être trop individualiste pour s'intégrer correctement à l'équipe. Chaque semaine, nous organisons une réunion au cours de laquelle les étudiants présentent l'état de leurs travaux ou les résultats originaux qu'ils visent. Nous demandons également à toutes les personnes de passage d'organiser, par exemple, une petite conférence afin de conserver un esprit ouvert sur l'extérieur. Chaque étudiant étant issu d'un laboratoire particulier, ces réunions permettent d'organiser des confrontations très riches de points de vue.

Des conflits peuvent surgir, mais ils ne sont jamais graves et sont résolus rapidement. En revanche, la richesse est indéniable.

Un intervenant

Cette démarche est-elle devenue l'action phare de la communauté de communes, et a-t-elle engendré d'autres types d'interventions dans d'autres domaines, notamment en matière scolaire, d'aménagement de l'espace ou économique ?

Patrice GROFF

J'aurais tendance à répondre par la négative. Dans le domaine scolaire, des actions sont conduites en liaison avec l'Education nationale, mais il est un peu tôt pour en mesurer les effets. En matière de développement économique, une réflexion a été engagée, mais les applications sur le terrain n'ont pas encore été réalisées.

Mairie-conseils

Pouvez-vous nous donner des précisions sur le Comité scientifique ?

Marie Lazarine POULLE

Le Comité scientifique de la Maison de la recherche a été créé voici deux ans. Il est chargé de donner un avis sur les problématiques de recherche. Il se réunit une fois par an, actuellement sous la présidence d'un professeur de l'Université libre de Bruxelles. Il comprend des représentants de plusieurs universités, de la communauté de communes, du parc de Belleval et du laboratoire vétérinaire départemental.

Patrice GROFF

Le président de la communauté de communes et l'un des vices présidents siègent au Comité scientifique, mais nous n'avons pas souhaité être décisionnaires en matière scientifique. Nous sommes simplement présents pour répondre aux demandes matérielles des scientifiques.

Mairie-conseils

Qui propose les programmes de recherche validés par le comité ?

Marie Lazarine POULLE

Ces programmes sont souvent élaborés à l'initiative de Rémi Helder et moi-même. Nous définissons une thématique, puis je prends contact avec un laboratoire compétent dans ce domaine. Dans la mesure où nous pouvons fournir une bourse à l'un de ses étudiants, le laboratoire répond en général très favorablement à notre demande de collaboration. Ensuite, il appartient à ce dernier d'affiner la thématique qui est soumise à l'avis du comité scientifique de la Maison de la recherche. Lors des réunions annuelles du comité scientifique, chaque étudiant présente un bilan d'étape de ces travaux. Ce comité examine également nos activités de diffusion de la culture scientifique.

Un intervenant

Le Centre d'initiation à la nature (CIN) de Boulto Bois a-t-il pu évaluer un éventuel accroissement de la sensibilité du fait des animations scientifiques ? Quelles sont vos relations avec le CIN ?

Patrice GROFF

Le CIN se trouve actuellement en grande difficulté financière, mais, jusqu'à ce jour, nous travaillons avec lui en partenariat. Nous avons notamment engagé un travail d'expertise avec ce centre, mais je n'ai pas d'information précise quant à son avenir.

Marie Lazarine POULLE

Nous avons, par exemple, développé avec succès un projet de tourisme scientifique avec le CIN.

Un intervenant

Quels sont actuellement vos thèmes de recherche ?

Marie Lazarine POULLE

Notre principale thématique de recherche porte sur les structures sociales des cervidés et des carnivores. Nous tentons de définir à partir de quel moment l'on peut considérer qu'une espèce est sociable et si les animaux que l'on considère traditionnellement comme solitaires le sont réellement.

Mairie-conseils

La communauté de communes informe-t-elle les habitants de l'activité et des projets du centre ?

Patrice GROFF

Nous diffusons par courrier, à l'ensemble de la population, un bulletin rédigé par les personnes de la Maison de la recherche. Nous avons également organisé des journées portes ouvertes et fait circuler des expositions. En outre, le *Bulletin de la communauté de communes* rend compte des travaux de la Maison de la recherche. De plus, ces sujets sont abordés lors du Conseil de la communauté.

Un intervenant

Les étudiants que vous accueillez peuvent-ils être embauchés chez vous ?

Patrice GROFF

L'un d'entre eux vient d'être embauché et devrait soutenir très prochainement une thèse en muséologie portant sur un sujet qui m'intéresse particulièrement. Il sera chargé de travailler sur le site destiné au grand public, mais aussi de mettre en valeur un certain nombre de lieux très particuliers de notre territoire. D'autres étudiants souhaitent également être embauchés à l'issue de leur thèse.

Mairie Conseils

Vous avez évoqué le regain de confiance que le concept du pôle nature et la réalisation du centre CERFE avaient provoqué auprès des habitants, des élus et acteurs du territoire. Pouvez-vous, Monsieur Groff, développer ce point en conclusion ?

Patrice GROFF

Le site destiné au grand public sera un équipement structurant générant une activité périphérique et permettant de conforter les investissements des personnes vivant sur le territoire. Depuis que les travaux ont débuté, nous assistons à l'arrivée de porteurs de projets endogènes, de créateurs de chambres d'hôtes, voire de structures hôtelières, ce qui est très positif. Dans le même temps, les habitants du territoire s'interrogent. Ils émettent parfois des doutes, mais manifestent toujours un certain intérêt qui n'existait pas voici deux ans. Cela dit, nous n'avons pas le droit de nous tromper. Nous devons donc faire preuve de la plus grande rigueur, tant pour la Maison de la recherche que pour le site destiné au grand public. Il ne s'agit pas tant d'augmenter nos volumes que de renforcer nos activités et notre reconnaissance. A cet égard, nous informons la population de la parution des premiers articles scientifiques nous concernant, ce qui permet de valoriser le territoire.

Mairie Conseils

Merci pour votre témoignage.